



Litige climatisation

Par **Haxelle**, le **04/04/2021** à **13:50**

Bonjour,rnrnAu mois d'octobre dernier j'ai cru avoir obtenu l'accord pour installer une climatisation sur ma terrasse. Malheureusement il s'est révélé que je m'étais trompé. Nous avons alors échangé par mail en début d'année avec mes voisins, lesquels m'accordaient le bénéfice du doute, et qui étaient d'accord pour laisser la climatisation et jauger, à l'arrivée des beaux jours, de l'éventuelle nuisance sonore. Consciente de mon erreur j'ai proposé des solutions allant jusqu'à proposer de ne pas utiliser mon installation jusqu'à une éventuelle validation de l'AG. Or j'ai reçu un mail hier soir qui évoque une assignation, souhait qui provient de mon voisin du dessous. Etant donné que je suis en tort, ai-je un quelconque espoir, si nous en arrivons au stade du procès, d'éviter la désinstallation de mon équipement ou vaut-il mieux me résoudre à faire déposer mon équipement ? Je tiens à préciser qu'hormis cette erreur d'interprétation l'appareil est conforme à mon projet, j'ai fait installer un caisson, j'ai envoyé des photos aux copropriétaires... bref j'ai tenté de démontrer par tous les moyens possibles que mon infraction était involontaire. Cela dit, mes efforts peuvent-ils être entendus par un tribunal ou pas car visiblement mon voisin ne l'entend pas de cet oreille.rnrnMerci par avance pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter.rnrnCordialement.

Par **amajuris**, le **05/04/2021** à **10:08**

bonjour,rnrnen copropriété, c'est l'assemblée générale qui décide et qui autorise ou non les travaux des copropriétaires quand cela concerne les parties communes, des troubles anormaux ou non de voisinage et l'harmonie de l'immeuble.rnrnil faut donc que vous obteniez à titre rétroactif, l'accord de votre A.G.rnrnUn climatiseur avec compresseur extérieur peut ne pas respecter l'harmonie de l'immeuble et faire du bruit gênant pour les voisins en particulier l'été lorsqu'on ouvre les fenêtres.rnrnil existe des climatiseurs avec compresseur à l'intérieur et

dont la partie extérieure est très discrète.rnrnsalutations